

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU BÉARN PYRÉNÉES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5211-10 ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 9 juillet 2020, reçue en préfecture le 16 juillet suivant concernant la délégation de compétence au président de la communauté d'agglomération par le conseil communautaire ;

Considérant que le conseil communautaire a délégué à son Président la compétence pour solliciter les demandes de subventions ou de participations financières présentées par la Communauté d'agglomération, quelle que soit la personne publique ou privée concernée ;

Considérant qu'au titre des missions du Service de Prévention Spécialisée de la Direction Vie des Quartiers, Politique de la Ville et Emploi du Territoire, la CAPBP doit engager des moyens financiers pour lesquels elle peut bénéficier de financements de fonds d'Etat (Fonds Social Européen +, Direction départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités, Banque Publique d'Investissement, GIP-DSU) et autres collectivités (Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, Conseil Départemental 64), Fondations diverses ou autres ;

Considérant que les demandes de financement sont à présenter en réponse aux différents dossiers de demande de subvention ou appel à projet.

DECIDE

Article 1 – de solliciter une subvention de 2 400 € auprès de l'Etat pour la mise en œuvre du projet « Explore l'Europe – Projets Jeux Olympiques », construit avec la Cité Educative et le service de Prévention Spécialisée ayant pour objectif de permettre à un groupe de 6 jeunes issus des quartiers prioritaires de la Ville de pouvoir assister aux Jeux Olympiques de Paris 2024 et de découvrir les sports olympiques dans des sites historiques. Cette opération est inscrite dans les objectifs spécifiques du Service de Prévention Spécialisée et prévue dans le budget de la Direction Vie des Quartiers, Politique de la Ville et Emploi du Territoire.

Article 2 – d'autoriser, Monsieur le Président, à signer cette demande de subvention.

Pau, le

18 AVR 2024

François BAYROU

Président de la Communauté
d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

F. Bayrou